

Rapport du vérificateur aux comptes 2019

Union Locale DDEN Grasse Val de Siagne

Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2019

Union Locale Grasse-Val de Siagne

Suite à la réunion du 14 janvier 2020, la trésorière (C. Martucci) et la présidente (M. Messin), notre hôte, m'ont présenté les documents comptables 2019: je peux donc certifier les éléments suivants:

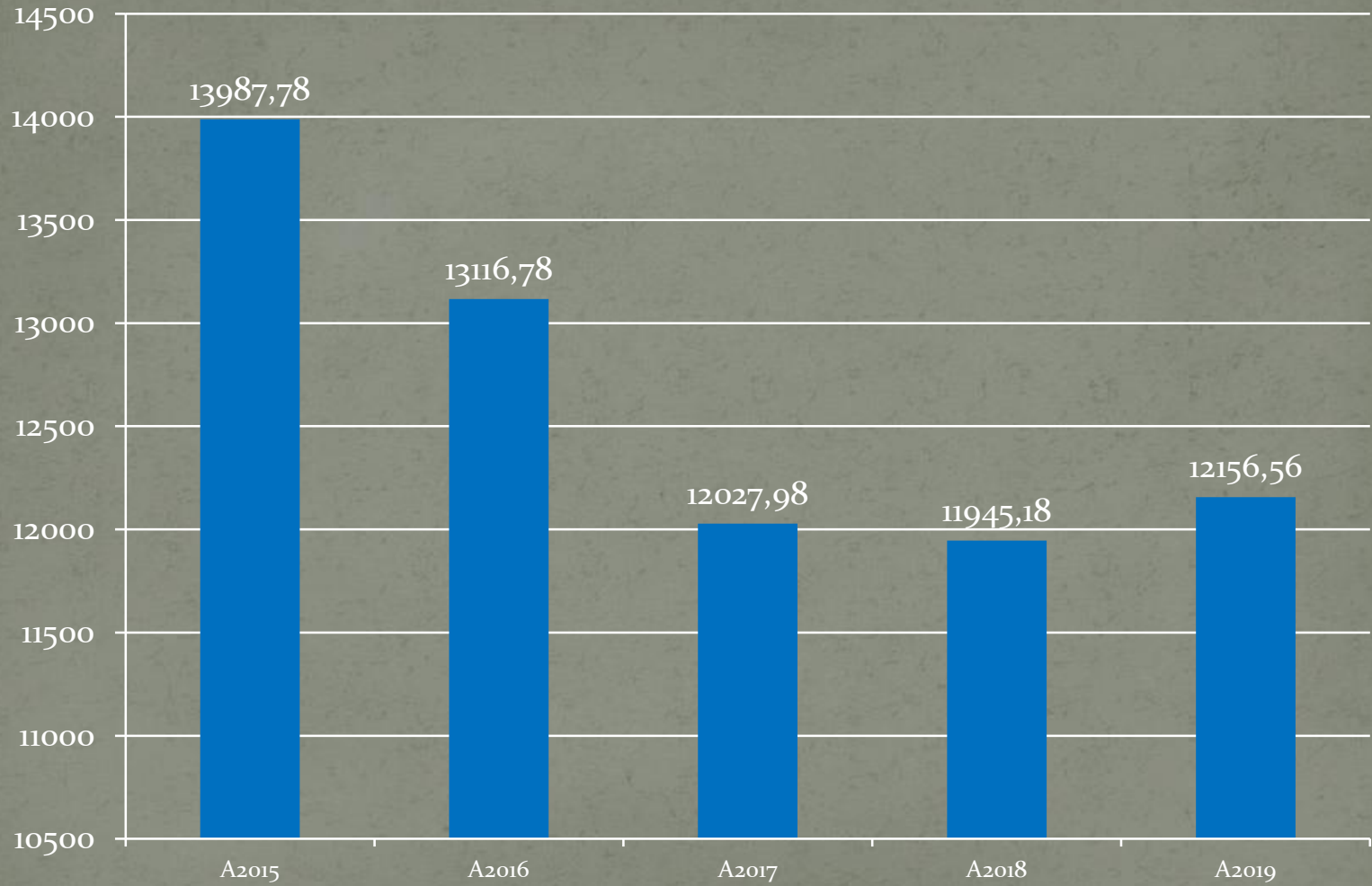
1. les documents comptables ont bien été présentés en direct après avoir été envoyés par mail
 - Les documents sont complets et retranscrivent fidèlement la gestion de l'année. Les factures correspondent aux relevés de banque.
 - les différents documents ont été croisés (factures et relevés, bordereaux et relevés ...), les dépenses et les recettes étudiées par date et par chapitre (fournitures, livres, impression, remboursements divers...)
 - le budget 2020 se fera à partir des données 2019 du compte financier
2. les **produits d'exploitation A (recettes)** se montent à **12156.56€** pour 11945.18€ en 2018, 12027.98€ en 2017, 13 116.78€ en 2016 et 13 987.78 en 2015
 - les subventions des communes sont bien apparentes: Le montant 2019 est en légère baisse : **2150€** pour 2205€ en 2018 2105€ en 2017, 2153 € en 2016 et 2225€ en 2015, *c'est notre première source de revenus.*
 - les cotisations 2019 se montent à **765€** pour 714€ en 2018 dont **60€ pour l'UL**, (56 € en 2018 66€ en 2017) restent dans les comptes de l'union locale.
 - A noter que les **dons remontent à 171€** pour respectivement 119.50€, 126€, 202€, et 130 € les années précédentes

3. **les charges d'exploitation B (dépenses) 13086.59 €** pour 11780.49€ en 2018 12289.40 € en 2017, 12 114.48€ en 2016 et 13 370.53€ en 2015.
- Les plus importantes sont, d'une part, le versement des cotisations 971€ et d'autre part le reversement de 30 % des subventions des communes soit 645€ à l'union départementale au titre de "contribution à la formation"
 - Je passe sur les frais de repas qui sont une opération blanche
 - Je tiens à souligner que le montant de 1000€+ 100€ pour la location de la salle sous la PM de Mouans, est en fait **une caution, non encaissée, renouvelable chaque année.**
 - Les achats : de livres 1148.64€, de 2 enrouleurs pour 144€, de fournitures administratives , de frais postaux et bancaires pour moins de 240€ et une nouveauté 2019, la participation au forum des associations pour un montant de 35€
4. **Les résultats 2019 (A-B) sont de - 930.03€** pour +164.69€ en 2018 | - 261.42 en 2017, + 1002.28€ en 2016 et + 617.25€ de 2015 .
5. l'actif disponible est donc passé **de 6916.18 € à 7086.15€** grâce au résultat réel de l'exercice obtenu par & -903.03 d'une part et + 1 100€ d'autre part (caution voir supra) soit 169.97€
- Suite à cette rencontre et à l'étude des documents présentés, je ne peux que réitérer mes rapports des années précédentes , à savoir féliciter la trésorière pour la clarté, la rigueur et la transparence de son travail, en étroite liaison avec la présidente et c'est bien volontiers que je lui en donne à nouveau quitus.*

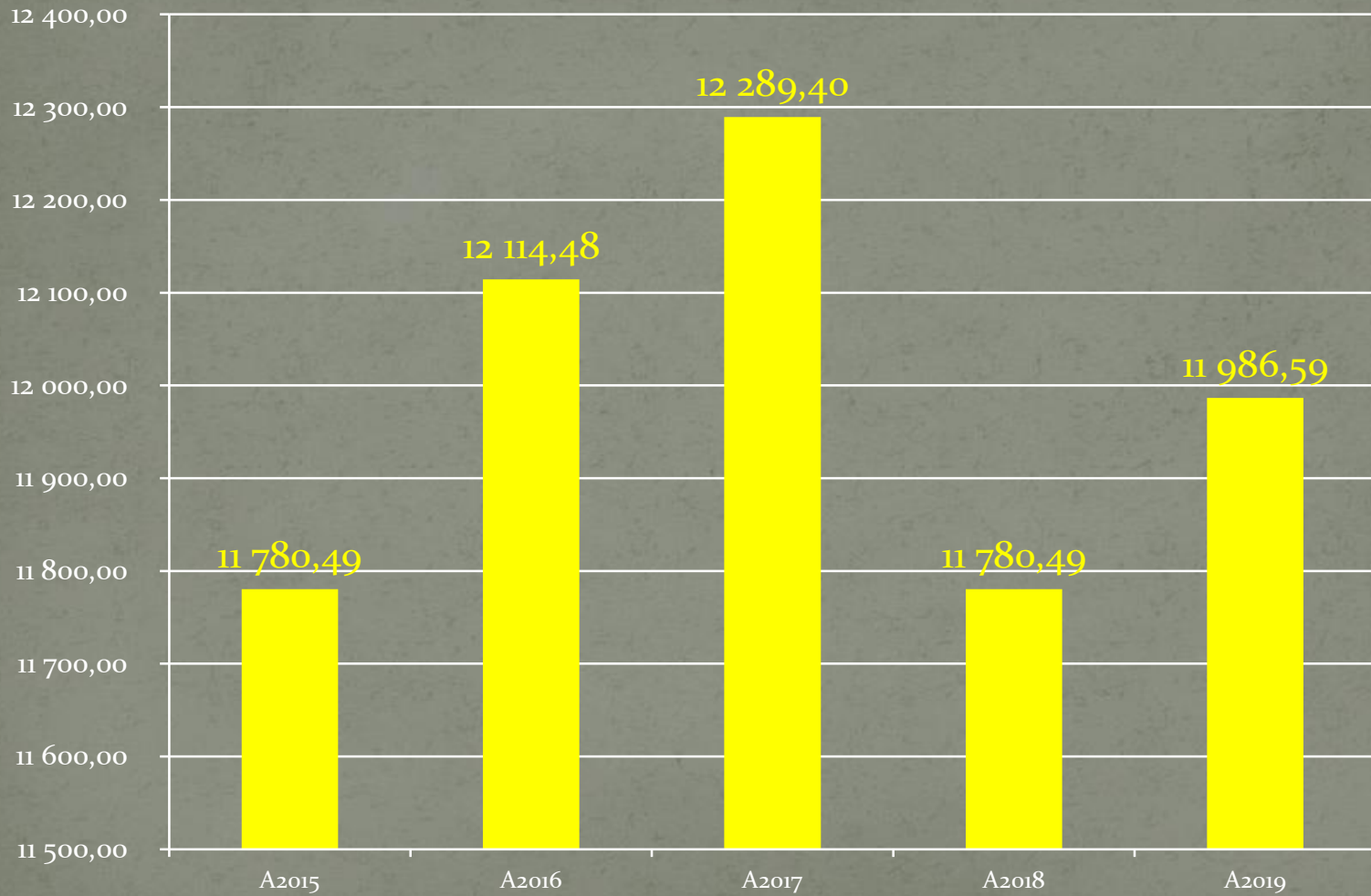
Fait à Mouans-Sartoux le 15 janvier 2020

Le vérificateur aux comptes :

Produits



Charges



Résultat

